PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Méthanisation

La méthanisation permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de produire de l'énergie renouvelable. 6 unités agricoles sont en fonctionnement sur l'EPCI pour une puissance de 2,04 MW soit une production estimée à 12845 MWh (électricité 37 %, chaleur 14 %, gaz 49 %). 2 projets d'une puissance cumulée de 0,56 MW sont également bien avancés. La valorisation énergétique se fait de plus en plus par injection dans le réseau de gaz naturel.

Unités de méthanisation agricoles





21 613 MWh d'énergie renouvelable produits par an



Chaudières bois

Les chaudières bois agricoles se développent chez les éleveurs de porcs, de veaux et de volailles ainsi que pour quelques serres et ateliers de transformation. Depuis les années 2000, 6 installations ont été créées sur l'EPCI, représentant une puissance de 730 kW et une consommation de bois de 331 tonnes /an. La production d'énergie annuelle est estimée à 2190 MWh.

Chaudières bois agricoles sur l'EPCI



Photovoltaïque

424 installations photovoltaigues sont raccordées au réseau électrique sur l'EPCI pour une production de 8046 MWh en 2019 (ENEDIS). La part des installations agricoles est difficile à cerner. On estime leur nombre à 20% du total, assurant 80 % de la production d'électricité soit 111,9 MWh sur l'EPCI. Le suivi par l'APEPHA de 33 installations du Sud Bretagne sur 11 ans donne une durée moyenne de production à pleine puissance de 1115 h/an contre 1094 h/ an en Bretagne.

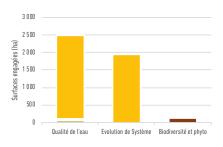


MESURES AGRI-ENVIRONNEMENTALES

Les Mesures Agri-Environnementales et Climatiques (MAEC) visent à adapter les pratiques des exploitants aux enieux du territoire et à soutenir les évolutions de systèmes. En 2020, 104 exploitations de l'EPCI en ont bénéficié pour une surface engagée de 4561 ha. 52 % mettent en pratiques des mesures pour la qualité de l'eau (2484 ha) 14 % pour la biodiversité et la réductions des produits phyto-sanitaires (125 ha) et 34 % font évoluer leur système (1952 ha) vers moins d'impacts environnementaux.

Mesures engagées par type d'enjeu

Données MAFC DRAAF - 2020



Enieu des mesures



4 561 hectares engagés en 2020



Pratiques culturales

Gestion de l'herbe

Système herbager

Svstème bio

- Laëtitia GOUPIL Animation territoriale
- Clara VIANEY Energie Climat
- Maïna LE ROCH Méthanisation
- Samuel LE PORT Agroforesterie
- Hervé GUILLEMOT Photovoltaïque







PROFIL ÉNERGIE CLIMAT DE L'AGRICULTURE

PLOËRMEL COMMUNAUTÉ

LES AGRICULTEURS S'ENGAGENT



en SE FORMANT, en AGISSANT collectivement. en ADAPTANT leur exploitation























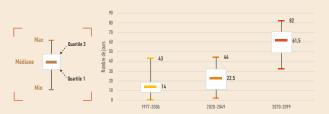
ÉVOLUTION DU CLIMAT

Évolution des températures

Le changement climatique est déjà perceptible et le sera de plus en plus. Si on extrapole les données de Météo France (DRIAS) de la commune de Saint-Léry, le nombre de jours médians au dessus de 25°C va croître de 9 jours d'ici 2050 et de plus de 39 jours d'ici 2100 (selon le scénario 8.5 du GIEC). Le maximum serait de 44 jours en 2050 et 82 en 2100. Plusieurs facteurs agro climatiques (température, précipitations, gel...) seront ainsi modifiés, nécessitant une adaptation de l'agriculture.

Nombre de jours à plus de 25°C chaque année







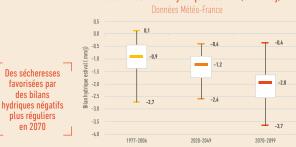
9 jours à 25°C en plus en 2050



Évolution du bilan hydrique

La sécheresse est causée par une succession de bilans hydriques négatifs. Le bilan hydrique est calculé par décade entre avril et septembre : somme du volume de précipitation - volume perdu par évapotranspiration (ETP). Selon l'intensité et la durée d'une sécheresse, les prairies et cultures de vente peuvent voir leur productivité diminuer voir être endommagées durablement. Si on extrapole les données de Météo France (DRIAS) de la commune de Saint-Léry, les bilans hydrique en 2070 seront plus régulièrement négatifs, et la variabilité plus importante.

Evolution du bilan hydrique estival (en mm/j)

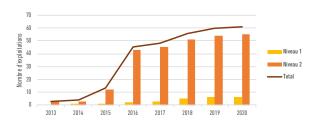


RÉDUCTION DES ÉMISSIONS

Diagnostics des émissions

61 éleveurs de bovins de l'EPCI ont réalisé volontairement un diagnostic de leur ferme (Cap2ER). Il permet de cerner les postes d'émissions de GES et les leviers de réductions sur l'exploitation ainsi que les capacités à stocker le carbone. Le Niveau 1 est utile pour s'approprier les enieux et le Niveau 2 permet de définir un plan d'action adapté, qui pour les élevages bovins, dépend du système fourrager et de la conduite d'élevage.

Cumul du nombre d'exploitations ayant fait au moins un diagnostic Carbone





61 diagnostics carbone en élevage bovin

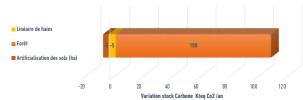


Stockage carbone

La matière organique des sols et la biomasse pérenne des forêts et des haies constituent un important stock de carbone. L'artificialisation des sols contribue à le détériorer. Entre 2005 et 2015 les sols artificialisés ont progressé sur le territoire de 19,7 ha/an (Source OEB). Sur la même période, la forêt à progressé de 5,8 ha/an pour une surface totale de 15715 ha et le linéaire de haies qui représente 1929 km à diminué de -21,2 km/an. Le solde annuel de stockage reste positif. Il représente au mieux 20,7 % des émissions totale de GES par an du territoire.

Estimation des variations annuelles de stocks de carbone Movenne 2005-2015





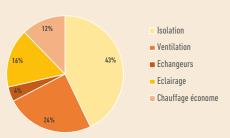


ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Modernisation des bâtiments

Le PCAEA (Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles) vise à soutenir le développement et la rénovation des outils de production agricoles. Depuis 2015, 192 exploitations de l'EPCI en ont bénéficié dont 49 avec des travaux de rénovation énergétique. Ces travaux concernent des producteurs de volailles (84 %), de porcs (12 %), de bovins (4 %) et de légumes Ils permettent des économies de 20 à 50 % des consommations d'éneraie.

Nature des travaux d'économie d'énergie





702 MWh économisés par an



Économie de l'atelier lait

Ce plan vise à aider les éleveurs de bovins lait à s'équiper pour économiser l'électricité. Depuis 2009, 76 exploitations de l'EPCI en ont bénéficié. Plusieurs types d'équipements peuvent être concernés: Prérefroidisseur (56), Récupérateur de chaleur (17) au niveau du tank à lait, solaire thermique (3) et pompe à chaleur (0). Cela induit une économie annuelle de 702 MWh.

Économie d'énergie en élevages laitiers

